

EDITORIAL

Pendant longtemps, la raison du départ des migrants était d'aider les familles restées sur place à subvenir à leurs besoins et au financement d'infrastructures qui faisaient défaut : mosquée mais aussi dispensaires, forages...

Les processus de décentralisation, le renforcement des associations locales de développement, la constitution de systèmes financiers décentralisés, et aussi les motivations des jeunes qui migrent aujourd'hui sans volonté de retour..., modifient aujourd'hui profondément les relations des migrants avec les villageois.

Dans le contexte actuel, les migrants ne représentent plus désormais qu'un acteur parmi la grande diversité de ceux qui interviennent au niveau local : ONG, collectivités locales, prestataires techniques... Acteurs parmi d'autres, il leur faut aujourd'hui dépasser le strict réseau de la parenté et "l'économie affective" pour articuler leurs actions avec celles qui sont soutenues par les autres opérateurs.

Bernard Husson, CIEDEL

LA PAROLE AUX ACTEURS

MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT : UN PONT ENTRE LE MAROC ET LA FRANCE

Migrations et Développement (M&D), c'est d'abord l'aventure d'un groupe de migrants, originaires du sud du Maroc, confrontés en 1986 à la fermeture de leur usine d'aluminium de l'Argentière La Bessée (05) et la dynamique que cette crise a engendrée. L'ampleur prise par la démarche ainsi lancée se fonde sur la solidarité de ce groupe, sur la recherche tous azimuts de solutions pour permettre la réintégration de certains d'entre eux dans leur village d'origine, mais aussi sur son ouverture à la société française et les alliances qu'il a su tisser au fil des ans. Le retour définitif qui leur était proposé, rendu problématique en raison des acquis culturels, s'est finalement mué en un incessant ballet d'allers et retours entre le Maroc et la France pour conjuguer les besoins des deux rives, développer la terre d'origine et mieux maîtriser les flux migratoires.

Au fil des années M&D a développé des activités dans différents domaines liés au développement local : électrification décentralisée, adduction d'eau, routes, projets sociaux, tout en cherchant à consolider les liens entre France et Maroc, à travers l'organisation de Chantiers Echanges de jeunes.

La mobilisation des migrants est à la fois l'origine, la raison d'être, le principal moteur de toutes les actions de M&D. Dès qu'une action concernant leur village leur est proposée, les migrants sont capables de remuer ciel et terre. La force de leurs liens interpelle le pays d'accueil. Ceux qui ont quitté le village étaient les plus pauvres. Ils sont souvent restés des années sans revenir au pays, pris par leur nouvelle vie, sans moyens. En s'associant aux actions de M&D, ils retrouvent leur statut au sein du village, ils renforcent leur intégration dans le pays d'accueil, ils deviennent une pierre vivante du pont qui relie les deux rives.

D'autres associations de migrants se sont créées. M&D a contribué à en constituer plusieurs. Le concept du co-développement est né. M&D a également participé à la réflexion qui a abouti à la création, début 2002, du FORIM (forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations), qui cherche à proposer un réel service aux OSIM : représentation, échanges, information, formation et surtout appui à la réalisation de projets concrets d'intégration ici et de développement la bas.

Mais la mise en place d'infrastructures de base dans les zones rurales ne suffit pas. Le développement d'activités économiques durables, génératrices de revenus pour les villageois défavorisés, est indispensable pour donner des perspectives d'épanouissement et d'autonomie aux terroirs d'origine des migrations. C'est un nouveau défi pour M&D qui accompagne ainsi la mise en place d'activités de tourisme solidaire dans la magnifique région de l'Anti Atlas.

L'aventure continue, des développements de notre action se préparent en Rhône-Alpes ...

Hugues Le Bars, Président de M&D

18, chemin des Cailloux, 69340 Francheville

hmg.lebars@wanadoo.fr

LETTRE N° 32 – mars 2003

RESACOOOP

Siège : 42, rue Montgrand, 13006 Marseille – Tél. : 04 91 59 82 70 - Fax : 04 91 59 82 79

md.france@migdev.org

LES ACTIVITES DU RESEAU

■ FORMATIONS

Nous renouvelons pour ce premier semestre 2003 nos formations habituelles sur la conception de projets et le montage de dossier de cofinancement, avec comme nouveauté une ½ journée d'information sur les envois de médicaments, animée par l'association Remed (Réseau Médicaments et Développement). Vous trouverez une présentation détaillée du programme de formation en dernière page de ce numéro.

Contact : Isabelle Taine – mail@resacoop.org

■ SITE INTERNET

Rubrique Emploi / Stage

Nous vous rappelons que vous pouvez à tous moments faire passer une annonce sur notre **site internet**.

Il peut s'agir, soit :

- d'une offre d'emploi, auquel cas il vous suffit de nous adresser le profil du poste par E-mail
- d'une demande d'emploi ou de stage, uniquement si vous êtes domicilié en Région Rhône-Alpes, vous avez la possibilité d'insérer un mini-CV qui paraîtra pendant 3 mois.

A ce propos, et pour nos statistiques, nous souhaiterions connaître le nombre de personnes qui ont trouvé un candidat ou bien qui ont trouvé un stage et/ou un emploi par le biais de notre site. Nous restons attentifs à toutes vos suggestions et commentaires pour améliorer cette rubrique.

Contact : Isabelle Taine – mail@resacoop.org

Actions de coopération

Nous vous rappelons que depuis l'automne 2002, vous avez la possibilité de corriger ou de modifier directement par Internet les informations concernant votre organisation et les projets publiés dans cette rubrique. N'hésitez pas à nous signaler les difficultés et les problèmes que vous pourriez rencontrer dans cette mise à jour.

Contact : Isabelle Taine – mail@resacoop.org

■ REUNIONS

La place des migrants dans la coopération internationale

Le Forum des organisations de solidarité internationale issues des Migrations (FORIM) a vu le jour en mars 2002, à l'issue de près de deux ans de travail réalisé par un groupe ad hoc de la Commission Coopération développement, commission interministérielle paritaire, hébergée au sein du Ministère des affaires étrangères. Afin de présenter les missions et actions du FORIM et échanger sur les complémentarités avec les activités proposées par RESACOOOP, nous prévoyons d'organiser notre prochaine réunion thématique autour de la question du rôle et de la place des migrants dans la coopération internationale. Celle-ci aura lieu dans le courant du deuxième trimestre et sera précédée par une phase d'inventaire des associations considérées comme issues de l'immigration. N'hésitez pas à nous signaler votre intérêt pour cette réunion si vous souhaitez y participer.

Contact : Rose-Marie Di Donato – mail@resacoop.org

Amérique latine

« La coopération avec l'Amérique Latine : un champ d'investigation pour la citoyenneté locale en France », tel était le thème de notre dernière réunion géographique qui a réuni 63 personnes. Cette rencontre a permis de dresser un état des lieux de la coopération en Région Rhône-Alpes ; on compte environ une cinquantaine de structures engagées dans cette zone. Les débats ont permis aux participants d'échanger sur leurs expériences et sur leurs difficultés à mobiliser leurs concitoyens dans leur action ; il en est ressorti que la coopération ouvrait des perspectives pour l'innovation et la citoyenneté en France. Pourquoi ne pas reproduire au Nord ce qui fonctionne bien au Sud ?

Nous travaillons actuellement à la rédaction du compte rendu qui paraîtra sur notre site internet dans quelques semaines.

Compte-rendus

Le compte-rendu de la réunion sur la « Coopération autour de la gestion de l'eau en milieu rural » est actuellement disponible sur notre site internet ; celui concernant les « Partenariats entre acteurs de Rhône-Alpes et du Sénégal » sera prochainement consultable.

ACTUALITE INSTITUTIONNELLE**AU PLAN REGIONAL****Coopération Région Rhône-Alpes- Région de Tombouctou**

Du 14 au 17 mars, Mme Anne-Marie COMPARINI, présidente de la Région Rhône-Alpes s'est rendue au Mali afin de participer à l'inauguration du siège de l'Assemblée régionale de Tombouctou (6^e région du Mali). En effet, dans le cadre de la décentralisation au Mali, le Conseil régional apporte son appui institutionnel et financier à l'assemblée régionale de Tombouctou, créée en 1999, en l'aidant à asseoir son administration et en apportant son expérience pour l'aménagement du territoire et le développement économique.

Outre son bureau de Tombouctou, la Région a aussi ouvert en 2000 un bureau à Bamako que peuvent utiliser toutes les ONG et les autres collectivités de Rhône-Alpes ayant aussi des coopérations avec le Mali.

Contact au Mali : Michel Villette - Tél. : 00 223 224 44 60 - Fax : 00 223 224 61 19

Premières Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise

Organisées par Cités Unies France (CUF) en partenariat avec le Comité des Maires du Liban, la Région Rhône-Alpes, la Ville de Lyon, la Communauté urbaine de Lyon, et avec la collaboration du Conseil général du Rhône, ces Premières Assises devaient se dérouler à Lyon, les 27 et 28 mars prochains. Du fait de la situation politique actuelle et des incertitudes quant à un éventuel conflit en Irak, elles ont été repoussées à une date ultérieure.

Contact : CUF, 9 rue Christiani, 75008 Paris. Tél. : 01 53 41 81 81 – Fax : 01 53 41 81 41- coop-dec@cites-unies-France.org

■ AU PLAN NATIONAL**Ministère des Affaires étrangères : inventaire des dispositifs d'appui aux jeunes**

La Mission de la Coopération non gouvernementale (MCNG) du Ministère des Affaires étrangères (MAE) a entrepris en 2002 une étude visant à recenser tous les dispositifs d'information et d'appui en direction des jeunes de 15 à 30 ans souhaitant s'impliquer dans la solidarité internationale. Ce recensement donne actuellement lieu à l'élaboration d'une base de données qui sera accessible prochainement sur le site France-diplomatie (rubrique solidarité et développement). Sont également prévus un guide d'information pour les jeunes porteurs de projets et un rapport destiné aux acteurs ou décideurs en matière de politique de jeunesse et/ou de solidarité internationale.

Contact : Astrid Compagnon, Astridcompagnon@aol.com - Site France-diplomatie : www.diplomatie.gouv.fr

■ AU PLAN EUROPEEN**Accord de Cotonou**

Conclu entre l'Union européenne et les Etats ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) en juin 2000, il a finalement été ratifié le 27 février 2003. Cet accord, d'une durée de vingt ans, entrera en vigueur le 1er avril 2003. Il succèdera à la Convention de Lomé qui a encadré les relations commerciales entre les pays ACP et l'Union européenne depuis 1975. L'Accord de Cotonou est centré sur l'objectif de réduction de la pauvreté, et repose sur le dialogue politique, l'aide au développement et une coopération économique et commerciale renforcée.

Pour en savoir plus sur cet Accord : http://europa.eu.int/comm/development/cotonou/index_fr.htm

AGENDA

■ VILLE DE VIENNE : DJAZAÏR 2003

Dans le cadre de « Djazaïr, une Année de l'Algérie en France », la Ville de Vienne qui est impliquée dans des relations de coopération avec la Ville de Tipaza en Algérie, a développé un important programme de manifestations culturelles. Ainsi, du 25 février au 5 avril, sont exposés à la Bibliothèque municipale de Vienne (Tél. : 04 74 85 07 27) les œuvres de Mohamed RAFED, maître calligraphe algérien qui anime également 4 ateliers de calligraphie arabe.

Pour s'informer sur l'ensemble du programme : Service des relations internationales – Tél. : 04 74 78 30 93
– Mèl : psartori@mairie-vienne.fr - Site internet : www.vienne-patrimoine.com

■ BIOPORT : journée d'information sur le transport humanitaire

Bioport organise le 16 mai 2003 à Lyon, une journée d'information sur le transport humanitaire destinée aux associations, aux particuliers et aux étudiants s'intéressant à ce domaine.

Cette journée se découpera en deux parties :

- Le matin : des professionnels du transport (représentants de ports, aéroports, transitaires) effectueront une présentation générale du transport.
- L'après-midi : quatre ateliers axés sur le fret humanitaire seront proposés
 1. le transport par route sur les pays de l'Europe de l'Est
 2. La réception des marchandises et le réacheminement dans les pays d'Afrique de l'ouest
 3. L'acheminement de fret en situation d'urgence
 4. Le fret maritime sur les pays d'Asie du Sud Est.

Inscription gratuite (sauf repas).

Pour plus d'informations : contacter Estelle Sabatier ou Annabel Ligier. Tél. 04 72 37 16 44.

BLOC NOTES

■ DE L'ETHIQUE DANS LE SUCRE

Le collectif de l'éthique dans le sucre est une association loi 1901. Il a pour objectif de regrouper des personnes ou groupes d'individus aussi bien des consommateurs européens que des acteurs sud-américains désireux d'humaniser la mondialisation dans le secteur sucrier :

- Pour sensibiliser les consommateurs européens afin d'acheter et consommer du sucre de bonne qualité sociale (voir Label Social)
- Pour faire adopter des normes sociales, incluant un label social, qui garantissent aux consommateurs le respect des droits sociaux fondamentaux ainsi qu'une source d'approvisionnement « éthique »
- Pour lutter contre toute forme d'exploitation humaine.

Contact : M. Olivier GENEVIEVE – Tél. 04-78-50-58 - Email : contact@sucre-ethique.org - Site Internet <http://www.sucre-ethique.org>

■ ASSOCIATION CHARLEMAGNE

L'association, créée en septembre 2002, a pour but de venir en aide aux orphelins de Vukovar en Croatie. Elle recherche un local dans l'agglomération lyonnaise pour stocker ses dons.

Si vous avez quelque chose à leur proposer, merci de contacter :

M. David Boutchakdjian, Association Charlemagne, BP 2056, 69616 Villeurbanne cedex – Tél./Fax : 04 78 93 89 49 – portable 06 60 07 62 65 – Email : asscharlemagne@lycos.fr

■ BIOFORCE : Changement de direction

Après avoir assuré, depuis 1997, la direction de Bioforce, Benoît Miribel a pris la décision de rejoindre Action Contre la Faim à Paris. Sous son impulsion, Bioforce a connu un développement important tant en ce qui concerne l'offre de formation que d'orientation. C'est Rory Downham qui a été désigné pour lui succéder à dater du 1^{er} février et assurer la continuité dans la finalité, les objectifs et le développement de Bioforce.

Il aura également à préparer et gérer le transfert des activités de Bioforce dans des locaux provisoires dans l'attente de la construction d'un nouveau bâtiment.

Cette année 2003 sera marquée également par les 20 ans de Bioforce créé en 1983 à l'initiative du Docteur Charles Mérieux. Cet anniversaire sera l'occasion d'un bilan mais aussi de réflexions prospectives que

Bioforce s'efforcera de développer tout au long de l'année au travers d'évènements destinés au grand public tels qu'un forum sur l'Engagement, une exposition-photos itinérante ...

Contact presse : Isabelle VUAILLE – Tél. 04 72 89 31 42

FORMATIONS

■ BIOFORCE : calendrier des stages courts

Bioforce vient de publier son calendrier de stages courts pour le second trimestre 2003. Il s'articule autour de 4 grands thèmes :

1. Administration et gestion de projet en solidarité
2. Eau et sanitation en solidarité internationale
3. Logistique et mise en place d'une mission humanitaire
4. Environnement et enjeux de la solidarité internationale

Pour vous inscrire :

BIOFORCE, Cédric Bonin, 44 Bd Lénine, 69674 Vénissieux cedex – Tel . 04 72 89 31 41 – Fax 04 78 70 27 12

PUBLICATIONS

■ « 50 questions, 50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale »

La dette est devenue un mécanisme très subtil de domination et le moyen d'une nouvelle colonisation, empêchant tout développement humain durable au Sud. Les politiques appliquées par les gouvernements endettés ont plus souvent décidées par les créanciers que par les autorités des pays concernés. L'initiative d'allègement de dette, lancée en fanfare par le G7, le FMI et la Banque mondiale, sous la pression de la plus grande pétition de l'Histoire (24 millions de signatures recueillies entre 1998 et 2000) a montré ses limites. Une approche radicalement différente doit être envisagée : l'annulation de cette dette immorale et souvent odieuse. Les auteurs répondent à différentes objections.

Par Damien Millet et Eric Toussaint, aux Editions Syllepse (Paris) et CADTM (Bruxelles), 264 pages, prix public : 14 €. Prix intéressant pour les associations pour toute commande supérieure à 5 exemplaires : 9,10 € l'unité.

■ « D'autres voyages. Du tourisme à l'échange »

Cette brochure présente un répertoire de l'offre française en terme de tourisme responsable et solidaire, c'est à dire un tourisme qui encourage le développement local dans les pays défavorisés, où les populations et l'environnement sont respectés et mis en valeur au niveau économique et social. Elle a été réalisée par l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme) avec le soutien du Secrétariat d'Etat au Tourisme. Editée à 20.000 exemplaires, elle sera distribuée gratuitement auprès des comités d'entreprises, des collectivités locales et du réseau associatif.

Pour commander des brochures : UNAT - Tél : 01 47 83 21 73 - Mél : infos@unat.asso.fr (frais de port à la charge du destinataire)

RECHERCHE DE PARTENAIRES

■ SENEGAL

La Commune de DALI FORT (Région de Dakar) comprenant 20 000 habitants recherche un partenaire en Région Rhône-Alpes pour l'accompagner et l'aider dans des investissements prioritaires sociaux tels que :

- la réfection et l'agrandissement de 3 établissements scolaires
- la construction et l'équipement d'une bibliothèque communautaire
- la construction d'un foyer des jeunes
- la création d'une mutuelle d'épargne pour l'économie solidaire

Si vous êtes intéressés par une action avec cette commune, merci de prendre contact avec :

M. Arouna Diallo, Conseiller municipal, Commune d'Arrondissement de Dali Fort Foirail – BP 7261 – Soumbédioune – Dakar (SENEGAL).

■ CAMEROUN

L'Association PLANETE SUD basée à Yaoundé met en place actuellement et durant toute l'année 2003, un programme d'échanges et de jumelages entre municipalités françaises et camerounaises. L'objectif est de favoriser les échanges entre les communes de France et du Cameroun dans divers domaines.

Ce programme s'articule en trois étapes :

1. Accueil des maires du Cameroun en France
2. Accueil des maires de France au Cameroun
3. Signature éventuelle d'accord d'échange, de partenariat et/ou de jumelage

Les élus et collectivités de France intéressés par ce programme ou même par des échanges divers avec PLANETE SUD sont priés de prendre contact avec :

M. Jean-Claude Myodo, Président de l'Association Planète Sud, B.P.1404 – Yaoundé – R P CAMEROUN
Tél : 00(237) 792.52.92 – Fax 00(237) 222.98.88 – Email : planetesudasso@hotmail.com

■ TCHAD

L'Organisation des Jeunes pour la Promotion et le Développement (OJPD) est une ONG nationale tchadienne qui mène une action pour l'amélioration des conditions de vie du monde rural.

Elle intervient dans la partie méridionale du pays dans les domaines très variés : formation de jeunes et de paysans, promotion de la femme, micro-crédit, création d'un centre de transformation des produits locaux, etc. Les perspectives d'exploitation prochaine de l'oléoduc Tchad-Cameroun du pétrole de Doba redonne un peu d'espoir économique à la population. Il faut donc dès à présent commencer la formation des paysans dans la gestion pétrolière. Nous voudrions en tant qu'organisme intervenant dans la zone pétrolière, impulser une dynamique de coopération décentralisée auprès de la population locale afin qu'elle puisse être actrice et bénéficiaire de ses propres actions.

C'est pourquoi nous recherchons un partenaire en Région Rhône-Alpes. Seuls, nous ne pourrions jamais atteindre cet objectif. Si vous êtes intéressés par un partenariat, merci de nous contacter à l'adresse suivante :

M. Beni Toralta Laya - OJPD - BP: 17 03 N'Djaména -TCHAD - Tél.: (235) 51 67 78 - E-mail: ojpd_btoralta@yahoo.fr

■ MALI

L'ADS/Diam-Nati (Association pour le Développement au Sahel) est une ONG locale située dans la région de Tombouctou. Elle a été créée en 1999 suite au constat que les femmes et les jeunes dans la zone de Niafunké étaient très peu impliqués et pris en compte par les structures d'encadrement et d'accompagnement des populations à la base dans le cadre des actions de développement local.

L'ADS, seule ou en partenariat avec d'autres partenaires (PADL Tombouctou, PDZL II/Niafunké, etc.), a entrepris de nombreuses actions en faveur des groupes sociaux les plus vulnérables, allant de la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus, aux actions d'éducation de santé, de formation, de maraîchage et d'élevage.

C'est au regard du cadre et des résultats de la coopération décentralisée entre la Région Rhône-Alpes et la Région de Tombouctou que l'ADS sollicite cette recherche de partenariat afin de contribuer à renforcer cette coopération.

L'ADS pourrait constituer un partenaire opérationnel au Mali pour un acteur du développement au Nord afin de lui permettre d'apporter son appui à l'amélioration des conditions de vie des populations de la région de Tombouctou.

Contact : Mme Traoré Mariétou M'Baye, Présidente de ADS/Diam-Nati - Niafunké, Région de Tombouctou - Tombouctou, BP 128 –MALI - Tél. (223)293 40 05/ 293 40 21 / (223)292 12 75 - Fax (223)292 14 32 - E-mail: padl@afribone.net.ml ; dedeou7@yahoo.fr

■ COTE D'IVOIRE

Le C.A.E.S. (Club Assistance et Aide à l'Enfance du Sahel) est une ONG qui a pour vocation de contribuer au bien-être et à la santé de l'enfant et de sa mère au Sahel, zone d'Afrique de l'Ouest éprouvée par la sécheresse.

Le Club a déjà bénéficié de l'aide d'une association française pour l'envoi de médicaments de première nécessité, de manuels d'alphabétisation, et pour le forage d'un puits.

Son action : l'alphabétisation, le développement agro-pastoral, l'éducation, la santé.

La population ciblée : les jeunes exclus du système scolaire par manque de moyens, les femmes démunies et analphabètes ainsi que leurs bébés.

Pour une action de parrainage, merci de contacter :

M. Jean Bouda – CAES - 10 BP Abidjan - Côte d'Ivoire – Email : caesci@yahoo.fr

FINANCEMENTS

■ FONDATION DE FRANCE : l'Europe, en plus large !

Dans le cadre de son appel à projets 2003, la Fondation de France propose de soutenir des projets portés par des associations, des syndicats, des groupes professionnels, des petites collectivités locales qui ont déjà établi - ou qui sont en train de mettre au point - une action partenariale avec un homologue constitué et reconnu d'un des pays de l'Est de l'Europe, candidats à l'élargissement. Les candidats devront préciser le plus clairement possible le domaine dans lequel se situe l'initiative conjointe : solidarité, emploi, culture, environnement, formation, santé.

Les pays concernés sont les suivants : Hongrie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie et les trois pays baltes : Estonie, Lettonie, Lituanie, Bulgarie et Roumanie.

La fiche « **Déclaration d'intention** », disponible sur le site internet de la Fondation de France, doit être déposée **avant le 26 avril 2003**. Après une première sélection prévue fin mai 2003, les porteurs des projets retenus seront invités à présenter un dossier plus détaillé dans un délai de 4 semaines après l'avis du comité.

Contact : Jean-Claude Fages, Fondation de France, Appel à projets : L'EUROPE, en plus large - 40, avenue Hoche 75008 Paris – tél : international@fdf.org - <http://www.fdf.org>

■ MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES : programme concerté pluri-acteurs Cameroun

Le ministère des Affaires étrangères et les instances de la société civile proposent d'élaborer un programme de renforcement des capacités des acteurs non gouvernementaux camerounais, destiné à accompagner la mise en œuvre du Contrat Désendettement Développement (C2D) au Cameroun.

Ce programme fait l'objet d'un appel à proposition publié le lundi 3 mars 2003 et qui se clôturera le vendredi 2 mai 2003 à 18h00. Informations, lignes directrices et dossier disponibles à l'adresse suivante : http://www.diplomatie.gouv.fr/solidarite/appel_proposition/cameroun/index.html

■ MICROPROJETS PHARE

Projets éligibles : événements de type conférences, séminaires, congrès, symposiums, foires, ou ateliers, liés à l'élargissement de l'Union européenne et plus particulièrement aux critères d'adhésion de Copenhague.

Porteurs de projets potentiels : ONG sans but lucratif et officiellement reconnues (notamment fondations, associations et organisations caritatives), autorités régionales et locales et leurs associations, organisations professionnelles, instituts d'enseignement supérieur, notamment les universités, unités de recherche et de développement et leurs services organisationnels, originaires de l'Union européenne ou des pays suivants : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

Date limite de réception : 12/04/2003, 16h.

Formulaire de demande et lignes directrices disponibles à l'adresse suivante : http://europa.eu.int/comm/europeaid/index_en.html

Contact : télécopie (32-2) 295 95 40 ou courrier électronique : benedicte.bronchart@cec.eu.int en mentionnant la référence : Europeaid/115503/C/G/Multi.

■ PROGRAMME ASIA-URBS

Coopération dans le domaine de l'aménagement urbain entre collectivités locales européennes et d'Asie du Sud, du Sud-Est et chinoises - JOUE C36/10 du 15/02/2003.

Domaines éligibles : gestion urbaine, développement socio-économique urbain, environnement urbain et infrastructures sociales urbaines.

Projets éligibles : études, projets de développement, projets d'échange d'informations.

Porteurs de projets potentiels : collectivités locales de l'Union européenne ou d'un pays asiatique éligible.

Dates limites de réception : 22/05/03, 16h et 04/09/03, 16h.

Pour obtenir le formulaire de candidature et le guide pratique des soumissionnaires 2003, consulter l'une des adresses suivantes :

http://europa.eu.int/comm/europeaid/index_en.htm

http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/asia-urbs/index_en.htm

Pour toute question, s'adresser par E-mail à europeaid-asia-urbs@cec.eu.int en précisant la référence Europeaid/115361/C/G.

Attention ! Des sessions d'information sur cet appel auront lieu pour les organismes souhaitant déposer un projet avant la première date limite 2003, les 6 et 27 mars ainsi que le 17 avril à Bruxelles.

Pour tout renseignement, contacter Daniela Montes, tél : (32-2) 298 47 31, télécopie : (32-2) 299 10 62

E-mail : europeaid-asia-urbs@cec.eu.int

■ ASIA-IT&C

Objectif : amélioration du transfert de technologies de l'information entre l'Europe et l'Asie (Asie du Sud, du Sud Est et Chine), et réciproquement dans les domaines suivants : l'agriculture, l'éducation, la santé, la société, les transports, le tourisme, la fabrication intelligente et le commerce électronique.

Activités éligibles : activités de contact, mini-cycles de cours (de niveau universitaire), opérations visant à améliorer les connexions directes et le trafic électronique entre l'Asie et l'Europe ainsi qu'entre pays asiatiques, actions de liaison avec les initiatives et programmes européens en matière de technologies de l'information et de la communication, compréhension des structures réglementaires et législatives européennes et asiatiques, projets de démonstration pratique.

Porteurs de projets potentiels : autorités nationales ou régionales, opérateurs du secteur public, organismes à but non lucratif du secteur privé ou de la société civile (tels que centres de recherche, universités, associations professionnelles, organisations non gouvernementales).

Date limite de réception : 16/05/03, 16h.

Informations détaillées et formulaire de candidature disponibles sur Internet aux adresses suivantes :

http://europa.eu.int/comm/europeaid/index_en.htm

<http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/asia-itc>

Contact : europeaid-asia-itc@cec.eu.int en précisant la référence Europeaid/115327/C/G.

■ PROGRAMME ASIA-LINK

Coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur entre l'Union européenne, l'Asie du Sud et du Sud-Est et la Chine.

Porteurs de projets potentiels : établissements d'enseignement supérieur publics ou privés et réseaux d'établissements de l'enseignement supérieur ayant leur siège à l'intérieur de l'Union européenne ou dans un des pays suivants : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, République populaire de Chine (à l'exception de Hong Kong et Macao), Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Oriental ou Vietnam.

Dates limites de réception : 07/05/03, 16h et 25/09/03, 16h.

Guide des candidats 2003 et formulaire de demande type disponibles à l'une des adresses suivantes :

http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/index_en.htm

http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/asia-link/index_en.htm

Pour bénéficier de la facilité de recherches de partenaires, s'enregistrer sur Internet à l'adresse suivante :

<http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/asia-link/partners.htm>

Contact : télécopie : (32-2) 299 10 62 ou mél : europeaid-asia-link@cec.eu.int en mentionnant la référence : Europeaid/115157/C/G.

■ DONATIONS GLOBALES PVD

Appel à propositions pour des actions (donations globales) dans les pays en développement (PVD) à cofinancer avec les ONG européennes de développement. Ligne B7- 6000

Domaines prioritaires : appui aux processus de développement social, humain et économique durable, appui institutionnel et développement des capacités des structures de développement locales, notamment les organisations partenaires dans les pays en développement.

Date limite de réception : 02/04/2003, 16h.

Lignes directrices et formulaire-type de demande disponibles à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/index_fr.htm

Contact : EuropeAid-BG@cec.eu.int en précisant la référence : EuropeAid/114911/C/G.

■ PROGRAMME TACIS

Partenariat pour la création d'institutions. Soutien à la société civile et aux initiatives locales.

Objectif du programme : soutenir, d'une part, le processus de création d'institutions visant à assurer une transition réussie vers l'économie de marché, et, d'autre part, les efforts de renforcement de la démocratie et de la société civile grâce à des partenariats entre certaines organisations de l'Union européenne et leurs homologues des pays TACIS et des pays bénéficiant du programme PHARE.

Porteurs de projets potentiels : les partenariats doivent être mis en place entre organisations non gouvernementales, autorités locales et régionales ou organismes à but non lucratif de l'Union européenne et leurs homologues des pays TACIS éligibles (Russie, Ukraine, Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Ouzbékistan et Mongolie) et des pays bénéficiant de PHARE.

Date limite de réception : 04/04/2003, 16h.

Lignes directrices et formulaire-type de demande disponibles à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/index_fr.htm

Contact : fabrizio.moroni@cec.eu.int en précisant la référence : EuropeAid/114796/C/G/Multi.

■ PROGRAMME ASIA PRO ECO

Renforcement du dialogue environnemental entre l'Europe et l'Asie.

Activités éligibles : activités de diagnostic (études ayant trait à l'analyse comparative des performances et aux meilleures pratiques industrielles, études, travaux de recherche, ...), partenariat technologique (cours de formation, matériel didactique, séminaires, ateliers, publications,...), activités de démonstration (études de faisabilité notamment) **Porteurs de projets potentiels** : autorités nationales et régionales, opérateurs du secteur public, organismes à but non lucratif du secteur privé et de la société civile situés dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un pays asiatique participant : l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, les Maldives, le Népal, le Pakistan, les Philippines, le Sri Lanka, la Thaïlande, le Timor-Oriental et le Viet-Nam.

Date limite de réception : 17/09/2003, 16h.

Guide pratique des soumissionnaires 2002 et formulaire de candidature disponibles à l'un des adresses suivantes :

http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/index_en.htm

http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/asia-pro-eco/index_en.htm

Contact : europeaid-asia-pro-eco@cec.eu.int en précisant la référence : EuropeAid/114518/C/G.

■ PROGRAMME URB-AL – 2^{EME} PHASE

Projets communs de coopération entre collectivités locales latino-américaines et européennes dans le domaine urbain.

Objectif : attribution de la coordination de projets communs.

Coordinateurs éligibles : collectivités locales, notamment les villes et les agglomérations urbaines mais aussi les provinces et les régions de l'Union européenne et des pays partenaires d'Amérique latine.

Dates limites de dépôt : 30/04 et 31/10, 16h pour les années 2003 et 2004.

Guide de la deuxième phase du programme URB-AL, formulaire de demande et lignes directrices disponibles aux adresses suivantes :

<http://www.urb-al.com>

http://europa.eu.int/comm/europeaid/tender/index_en.htm

Contact : télécopie : (32-2) 299 36 22 en mentionnant la référence : EuropeAid/113113/C/G.

PROGRAMME DE FORMATION 1^{er} SEMESTRE 2003

■ VERS UNE BONNE PRATIQUE DU DON EN MEDICAMENTS

MARDI 6 MAI 2003 - DE 14H A 18H

Depuis de nombreuses années, les médicaments non utilisés (MNU) sont collectés en France par des associations humanitaires pour être expédiés dans les pays du Sud et plus récemment, dans les pays d'Europe centrale et orientale. Pourtant, le médicament n'est pas un produit banal. Utilisé dans de mauvaises conditions, il présente des risques pour la santé.

Suite à des constat répétés sur le terrain de dons de médicaments inappropriés, ces envois de «médicaments de récupération» ont soulevé ces dernières années de vives polémiques, faisant l'objet de débats opposant adversaires et partisans de l'envoi de MNU.

Cette formation se propose de :

- Aider à clarifier les enjeux de telles opérations de dons de médicaments
- Donner un certain nombre de recommandations pratiques pour conduire ces actions.

Intervenants : Serge Barbereau (Réseau Médicaments et Développement), Corinne Lajarge (RESACOOP)

Tarif : 15 €

■ CONCEVOIR UN MICRO-PROJET DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

VENDREDI 16 MAI 2003 - DE 10H A 17H

Concevoir un micro-projet de solidarité avec les populations de pays en voie de développement, cela ne s'improvise pas.

Le but de cette formation est de permettre aux participants :

- d'acquérir une méthode et des outils dans la conception d'un micro-projet
- d'acquérir une méthode et des outils dans la mise en œuvre, le suivi et le budget
- d'acquérir des éléments de méthode pour la recherche de financement

Cette formation s'adresse à tous les porteurs de micro-projets de solidarité internationale, qu'ils appartiennent à des structures associatives ou qu'ils portent des initiatives individuelles.

Par micro-projets, on entend les actions de solidarité internationale d'un budget total inférieur à environ 65 000 euros.

Intervenants : Anne d'Orgeval (Agence des micro-projets, Guilde européenne du Raid), Antonio Silveira (RESACOOP)

Tarifs : 40 € - 20 € pour les jeunes (- 28 ans)

■ MONTER UN DOSSIER DE COFINANCEMENT

VENDREDI 25 AVRIL 2003 - DE 10 H A 17 H

La recherche de fonds constitue souvent un véritable parcours du combattant pour de nombreuses organisations de coopération internationale. Si la collecte de fonds privés reste essentielle, il est souvent nécessaire, dès que les projets atteignent une certaine dimension, de faire appel aux financeurs publics.

Cette session de formation s'adresse avant tout aux organisations **n'ayant pas ou peu d'expérience** en la matière et qui souhaitent acquérir des éléments de méthodologie pour monter un dossier de cofinancement d'un projet.

A travers l'alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, cette formation doit permettre d'explicitier ce que recouvre la notion de cofinancement et d'appréhender les différences qui séparent un dossier de présentation de projet d'un dossier de cofinancement, ceci en s'appuyant sur l'exemple des modalités de cofinancement du Ministère des Affaires étrangères.

Intervenante : Rose-Marie Di Donato (RESACOOOP)

Tarif (repas compris) : 60 €

■ ETABLIR UN BUDGET DE COFINANCEMENT

MARDI 13 MAI 2003 - DE 10 H A 17 H

Cette séance s'adresse également aux organisations **n'ayant pas ou peu d'expérience** en matière de recherche de cofinancements publics.

Elle permet de traiter de manière plus approfondie les éléments budgétaires d'un dossier de cofinancement. Elle s'inscrit dans le prolongement de la formation précédente. Essentiellement basée sur des exercices pratiques conçus à partir des modalités de cofinancement du Ministère des Affaires étrangères, elle doit permettre d'établir un budget de financement cohérent avec le projet et de le convertir facilement en budget de cofinancement, tout en explorant les subtilités des financeurs publics.

Intervenante : Rose-Marie Di Donato (RESACOOOP)

Tarif (repas compris) : 60 €

Comité de rédaction :

Rose-Marie Di Donato

Corinne Lajarge

Antonio Silveira

Isabelle Taine

RESACOOOP

30, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon

Tél. : 04 72 77 87 67

Fax : 04 72 41 99 88

E-mail : mail@resacoop.org

Site Web : <http://www.resacoop.org>